

L'an deux mille quinze, le douze janvier à dix neuf heures, les membres du Conseil municipal de la commune de Champagne-en Valromey se sont réunis à la Maison de Pays de Champagne-en-Valromey, salle des associations, après convocation légale du 6 janvier 2015, sous la présidence de Monsieur Claude JUILLET, Maire.

Etaient présents : Mesdames Eveline BONDET, Bernadette ELGER, Marcelle GAILLARD, Laurence ROUX, Evelyne SERPOL, Messieurs Dominique CHARVET, Bernard GINESTE, Philippe GONDARD, Claude JUILLET, Jean MOCHON, Mathias RICHARD, Christian ROUSSEL, Jacques TARDY.

Absente : Madame Martine CONVERT

Secrétaire de séance : Monsieur Mathias RICHARD

Le compte-rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

BILAN DE CONTROLE DES BORNES INCENDIE DE LA COMMUNE PAR L'ADJUDANT CHEF HERVE DAMIANS DU SDIS

L'Adjudant chef Hervé DAMIANS rappelle au conseil municipal les différentes circulaires et lois liées au secours incendie et explique les différentes responsabilités de la commune en cas de sinistre sur la commune dû à un dysfonctionnement technique des canalisations.

Il dresse le bilan de contrôle des bornes incendie effectué d'une part par le Centre de Secours d'Artemare pour l'accessibilité et l'état général et d'autre part par la Société SODEVAL pour les débits.

Deux poteaux sont à remplacer, d'autres sont à réparer et à numéroté.

Devis établi par SODEVAL pour la pose de deux nouveaux poteaux incendie et diverses réparations : 4 670.00 euros HT ; le conseil donne son accord

Devis établi pour le décapage de 6 poteaux incendie et la numérotation de 23 : 790.00 euros HT ; le conseil municipal propose que ce travail soit effectué par les employés municipaux.

Avant de passer au second point de l'ordre du jour, Monsieur le maire demande qu'une minute de silence soit observée en mémoire de Monsieur Jean BRAVARD, conseiller municipal décédé le 29 décembre 2014 puis donne lecture des remerciements de Madame Evelyne TARDY et de sa famille adressés au conseil municipal pour le soutien apporté lors du décès de Lise BAILLY-TARDY.

ETUDE DU PROJET D'ABRI SUR LE PARKING DE LA POSTE

Rappel : Pose d'abris sur mesure pour la création d'un marché couvert qui pourrait également accueillir l'AMAP le mardi soir et servir pour différentes manifestations.

Suite à une rencontre avec le conseiller commercial de TEXABRI, une offre de prix pour la fourniture et la pose de deux modules TEXABRI de 11m x 7.5m en toile tendue étanche permettant de couvrir 165m² a été établie, à savoir :

2 charpentes en acier galvanisé, laquées au four, de teinte blanche

2 kits de renfort

2 toiles tendues en polyester enduit PVC de teinte à définir, traitées pour résister aux UV

3 poteaux, 3 poutres

1 jonction étanche entre les deux modules,

Transport et montage sur site

Options :

6 boîtes à eau

2 éclairages Led

1 jour de location de chariot élévateur

Fourniture par la collectivité

1 alimentation 220v pour la durée du chantier

Raccordement électrique au réseau avec mise à la terre

Massifs béton dosés à 350 kg

Coût total HT : 47 556.00 € HT

Options : 4 330.00 € HT

Après un tour de table, le conseil municipal souhaite obtenir des renseignements complémentaires à savoir : Vue en 3D avec intégration paysagère, pose de chenaux, coloris existants.

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS

Service technique

Dans le cadre du recrutement de Monsieur Stéphane THEVENON, adjoint technique 2^{ème} classe par voie de mutation, il y a lieu de modifier le cadre des emplois permanents de la collectivité à temps complet comme suit :

Poste actuellement créé : adjoint technique principal de 2^{ème} classe

Poste à créer : adjoint technique de 2^{ème} classe

Le conseil donne son accord

Service administratif

Ouverture de l'agence postale communale :

Création d'un poste d'adjoint administratif pour une durée hebdomadaire de 25h réparties comme suit :

Agence postale : 6 jours sur 7 de 9h à 12h30 : 21h et assistance au secrétariat de mairie pour 4h.

Le conseil municipal donne son accord.

L'ouverture d'un relais colis pourrait être envisageable, une commission « colis » est mise en place.

Partenariat avec l'Office du Tourisme : certaines réticences, une rencontre est prévue le jeudi 15 janvier 2015.

QUESTIONS DIVERSES

Location d'un appartement communal

Une demande de logement temporaire (minimum 1 mois) a été déposée par Madame Ophélie PERRIN, domiciliée à TREMBLY (Saône-et-Loire).

Le conseil municipal décide de lui proposer le logement meublé rue du Boule pour un loyer mensuel de 500.00 euros charges incluses.

Remboursement de taxes foncières

Le maire rappelle l'acte de vente du relatif à l'achat du bar restaurant à Monsieur et Madame Sébastien GIVRE et précise qu'il avait été spécifié que la commune de Champagne prendrait en charge une partie de la taxe foncière 2014 (8/12^{ème}) et rembourserait la somme due aux anciens propriétaires.

A ce jour, la taxe foncière 2014 d'un montant de 1 107.00 € a été réglée par Madame Karen GIVRE et le remboursement des 8/12^{ème} (738.00 €) s'avère nécessaire.

Le conseil municipal donne son accord.

Chambre des notaires

Lecture est donnée d'un projet de délibération reçu de la Chambre des Notaires relatif au projet de loi présenté par Monsieur MACRON, Ministre de l'Economie, concernant la réforme des professions réglementées.

Ce projet de loi comprend :

- Une liberté d'installation des notaires non maîtrisée
- La suppression d'un tarif proportionnel et redistributif qui permettait la rédaction des petits actes pour les clients plus démunis
- L'ouverture de structures d'exercice à des capitaux extérieurs.

Considérant que ce nouveau projet ne concerne pas directement les collectivités, le conseil municipal décide de ne pas donner suite.

Reliure des registres d'Etat-Civil

Tous les dix ans, les registres d'état civil (naissances, mariages, décès) doivent être reliés.

Un devis a été établi par la Société SEDI pour les registres de 2003 à 2012 pour un coût de 636.00 € HT.

Le conseil donne son accord.

SIEA

Suite au décès de Monsieur Jean Bravard, délégué titulaire au Syndicat Intercommunal d'Energie et d'E-

Communication de l'Ain, il y a lieu de procéder à l'élection d'un nouveau délégué titulaire. Monsieur Jean Mochon, délégué suppléant ne souhaite pas devenir délégué titulaire.

Le dépouillement du vote donne le résultat suivant : Monsieur Philippe Gondard est élu délégué titulaire.

Eclairage public : modernisation de divers secteurs

Une rencontre est programmée le vendredi 16 janvier 2015 à 15h en mairie avec Monsieur Patrice GOBET – ERCD – pour le remplacement des lampes à vapeur de mercure

La liste des différents problèmes rencontrés par Monsieur et Madame Jean-François Bruyas quant à l'accessibilité est évoquée. La commission des travaux décide de prendre ce dossier en charge.

Achat de détecteurs de fumée

La loi n°2010.238 du 9 mars 2010 rend obligatoire l'installation de détecteurs de fumée dans les lieux d'habitation au plus tard le 8 mars 2015. Tous les logements doivent être équipés d'au moins un détecteur autonome avertisseur de fumée.

Une liste des logements, commerces et édifices communaux sera établie pour la commission des travaux qui se réunit le samedi 17 janvier 2015.

Secrétariat de mairie provisoire

Un devis doit être établi par l'entreprise Gineste pour la pose de volets roulants aux deux fenêtres et la pose d'une grille devant la porte d'entrée.

Fibre optique

La commune de Champagne n'est à ce jour pas éligible. Il faut attendre l'assemblée générale du SIEA en avril pour savoir si les travaux seront inscrits ou non au programme 2015.

La prochaine séance du conseil municipal est fixée au Lundi 2 Février 2015 à 20h à la maison de pays.